



Jeunes Sapeurs Pompiers

Année 2025
Saint Maurice de Beynost



Club de Twirling Bâton

Associations Loi 1901

Règlement Intérieur de la brocante

Article 1 La manifestation dénommée « Brocante » organisée par **Les Jeunes Sapeurs Pompiers et le Club de Twirling Bâton de Saint Maurice de Beynost** se tiendra sur l'avenue Maurice Cusin à St Maurice de Beynost, dimanche 1 juin 2025 de 5h à 17h.

Article 2 L'original de la pièce d'identité devra impérativement être présenté le jour de la manifestation.

Article 3 Le tarif de l'emplacement est fixé à **4€ le mètre linéaire**. Le règlement s'effectuera sur place

Article 4 L'exposant atteste ne participer qu'à 2 brocantes maximum dans l'année.

Article 5 Dès son arrivée, l'exposant s'installera sur l'emplacement qui lui sera attribué par l'organisateur. Il est strictement interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul l'organisateur sera habilité à le faire si nécessaire.

Le balisage de certaines zones est strictement réservé à l'organisateur. Ne pas dépasser la largeur indiquée par les organisateurs afin de laisser libre accès au service de sécurité. La circulation des véhicules est interdite de 8h à 17h. Aucun véhicule ne devra quitter les lieux avant 17h.

Article 6 Vente interdite Produit alimentaire : l'organisateur se réserve l'exclusivité de la vente des produits alimentaires. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (interdiction de vendre des produits dangereux, inflammables, armes diverses, animaux vivants, etc...).

Article 7 Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Article 8 Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est strictement interdit de jeter sur le sol des papiers, cartons, plastiques, ou quelque objet que ce soit. L'exposant est tenu de nettoyer son emplacement au moment de son départ de façon à ne rien laisser sur place. Les objets de l'exposant qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur la chaussée à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus et ses poubelles.

Le.....2025

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pour toute demande de renseignements : 06-52-97-99-19 ou 06-28-06-45-93 ou brocantesmb01@gmail.com